

POUR PARTICIPER A CETTE SESSION, IL FAUT VOUS INSCRIRE SUR LE SITE DE MONDPC ET SUR LE SITE DE CDSI.

Prix de la formation : 294€ pris en charge par l'ANDPC à hauteur de votre forfait disponible et vous serez indemnisé à hauteur de 371€

Inscription sur la plateforme CDS Institute



Soit en scannant le QR-Code ci-contre, correspondant à votre formation.

En ligne sur notre site

<https://www.cdsi-formation.fr/course/1674062835>

Soit en nous retournant le bulletin d'inscription

13 rue de Bray - 35010 Cesson Sévigné

par mail : c.dossantos@cds-institute.fr

par sms : 06 38 69 13 21 ou au 07 68 32 98 59

Inscription dans le cadre du DPC

- Vous connecter à votre espace personnel sur le site www.mondpc.fr à l'aide de votre identifiant et de votre mot de passe générés lors de la création de votre compte.
- Indiquer UNIQUEMENT la référence Action **87392325013** dans la rubrique "Recherches Actions" et cliquer sur "Rechercher". (ne pas mettre l'année en cours)
- Cliquer sur "Détail DPC" en haut à droite de la page.
- Cliquer sur "session" en haut à droite.
- Cliquer sur la session désirée.
- Cliquer sur le bouton "S'inscrire" à la session choisie.
- Cliquer sur "Valider"
- Un email sera envoyé par le DPC à CDS Institute pour validation de votre inscription dans le cadre du DPC.

Session 24.004 le 1 juin 2024 inscription ouverte jusqu'au 31 mai 2024

Session 24.005 le 16 novembre 2024 inscription ouverte jusqu'au 15 novembre 2024

En cas de problème pour vous inscrire, ou pour tout renseignement concernant l'inscription, vous pouvez contacter : Mme Cidalía Bessa Dos Santos (Responsable de cette formation) au 06 38 69 13 21 ou au 07 68 32 98 59



LIEU DE LA FORMATION

Lieu communiqué lors de votre inscription
Paris

CDS Institute tous droits réservés | 13 rue de Bray 35510 - Cesson Sévigné | Ne pas jeter sur la voie publique



Formation DPC

LE DEPISTAGE ET LA PRISE EN CHARGE DES TROUBLES DE RÉFRACTION ET DE L'AMBLYOPIE CHEZ L'ENFANT À PARTIR DE L'ÂGE DE 9 MOIS



1 juin 2024
16 novembre 2024
A Paris

LES INTERVENANTS

Dr Roberta MARCHETTI-DEVILLERS
Ophtalmologue

Mme Magali DALL'ANGELO
Orthoptiste



L'art. R.4342-8-3 du décret n°2022-691 du 26 avril 2022, relatif aux soins visuels, désigne les orthoptistes comme les professionnels de santé pouvant réaliser, sans prescription médicale, le dépistage de l'amblyopie pour les enfants âgés de 9 à 15 mois et le dépistage des troubles de la réfraction pour les enfants âgés dès 30 mois à 5 ans. Cette avancée dans la profession d'orthoptiste implique une connaissance détaillée des troubles réfractifs et de l'importance de leur dépistage précoce, ainsi que la capacité à savoir reconnaître les signes d'une amblyopie (strabique ou pas) et/ou d'une pathologie oculaire et savoir en juger le degré d'urgence. La responsabilité de l'orthoptiste est désormais en première ligne, face au bon développement du système visuel, l'un des éléments les plus importants du développement global et de la construction des mécanismes cognitifs de l'enfant.

LES OBJECTIFS

- Rappel du développement de la fonction visuelle à partir de la naissance.
- Quand chercher un trouble de la réfraction chez l'enfant :
 - Les facteurs de risques, la prématurité.
 - Les signes évocateurs.
 - Quels sont les signes communs entre fortes amétropies et pathologies oculaires.
- Les moyens à disposition pour le dépistage : réfractomètres automatiques, photoscreeners, matériel orthoptique.
- Pourquoi faut-il penser au trouble réfractif en cas de troubles attentionnels ou cognitifs de l'enfant.
- L'examen de dépistage et l'âge de l'enfant : que faut-il chercher ?
- La réfraction objective et la réfraction subjective.
- Pourquoi le bilan orthoptique est-il important et quels sont les éléments indispensables à connaître en âge pré-verbal et en âge verbal :
 - Présence d'une fixation monoculaire (occlusion alternée, acuité visuelle).
 - Présence d'une fixation binoculaire (bi-prisme, tests de visions stéréoscopique).
 - Présence d'une déviation oculomotrice (ESE unilatéral, ESE alterné).
 - Présence d'une anomalie oculomotrice (motilité : ductions, versions).

Durée : 7h00

Format : présentiel

QCM en ligne en amont et en aval de la session
Cas cliniques tout au long de la session

L'accueil est prévu de 8h30 à 9h00

Le programme de la matinée est de 9h00 à 12h30

Le programme de l'après-midi est de 13h30 à 17h00

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS

9H00-9H15

9H15-10H15 : LE DÉVELOPPEMENT VISUEL CHEZ L'ENFANT :

- Il est important de connaître le développement de l'appareil visuel chez l'enfant depuis la naissance et l'évolution de la réfraction oculaire :
 - Période néonatale.
 - De 1 mois à 9 mois.
 - De 9 mois à 36 mois.
 - De 3 ans à 6 ans (dépistage scolaire).
 - De 6 ans à 11 ans.
 - De 11 ans à l'adolescence.

10H15-11H00 : LES SIGNES ET LES ANOMALIES QUI DOIVENT FAIRE SUSPECTER UNE PATHOLOGIE OCULAIRE OU UN TROUBLE RÉFRACTIF IMPORTANT :

- Anomalies des paupières et des globes oculaires, conjonctives, cornées, pupilles.
- Les strabismes.
- Le nystagmus.
- La photophobie.
- Le torticolis.
- Anomalies du comportement visuel (signes de Franceschetti etc..) et moteur.
- Historique des céphalées, gêne visuelle, traumatismes, diplopie, maltraitance.
- La rétinopathie du prématuré (description de la pathologie et ses conséquences). Les signes prennent une importance et une gravité variables selon l'âge de l'enfant. Ils seront traités selon leur évolution dans le temps.

11H00-11H45 : LES PRINCIPALES AMÉTROPIES (RAPPEL) ET QUELLES SONT LES VALEURS « HORS NORMES » PAR RAPPORT À L'ÂGE DE L'ENFANT.

- La myopie.
- L'hypermétropie.
- L'astigmatisme.

11H45- 12H30 : L'AMBLYOPIE :

- Les valeurs réfractives et les facteurs anatomiques et physiologiques amblyogènes.
- La prescription optique.
- La prise en charge orthoptique et la collaboration avec l'ophtalmologue.
- La gestion des patients et des parents.

DÉJEUNER AVEC LES EXPERTS

12H30 - 13H30

13H30-14H15 : COMMENT EFFECTUER UN BON EXAMEN RÉFRACTIF CHEZ L'ENFANT

- La réfraction objective :
 - Définition.
 - L'importance de la cycloplégie et son efficacité.
 - Les appareils de mesure (réfractomètres automatiques).
- La réfraction subjective :
 - Les tests de lecture : lesquels utiliser et à partir de quel âge peut-on les définir fiables

14H15- 15H00 : RÉFRACTION ET TROUBLES SENSIMOTEURS.

- Quels sont les points essentiels du bilan orthoptique de dépistage.
- Que change la présence d'un strabisme.

15H00-15H45 : LA PRESCRIPTION DE LA CORRECTION OPTIQUE

- La correction optique totale.
- Les caractéristiques de l'équipement optique chez l'enfant.
- L'importance du port constant de la correction optique.

15H45-16H30 : UN MOT SUR LES TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE, TROUBLES DE L'ATTENTION, TROUBLES NEUROVISUELS DE L'ENFANT.

- Panorama sur les « troubles dys » : la nosologie, les critères diagnostiques.
- Connaître les examens neurovisuels et l'importance de la prise en charge par l'orthoptiste.

BILAN ET FIN DE LA FORMATION

16H30-17H00